magazine INFOS Saint-Martin

N° 303 Décembre 2018

P 4-5 Le 2 décembre, votez pour l'avenir du Pays d'Arles !

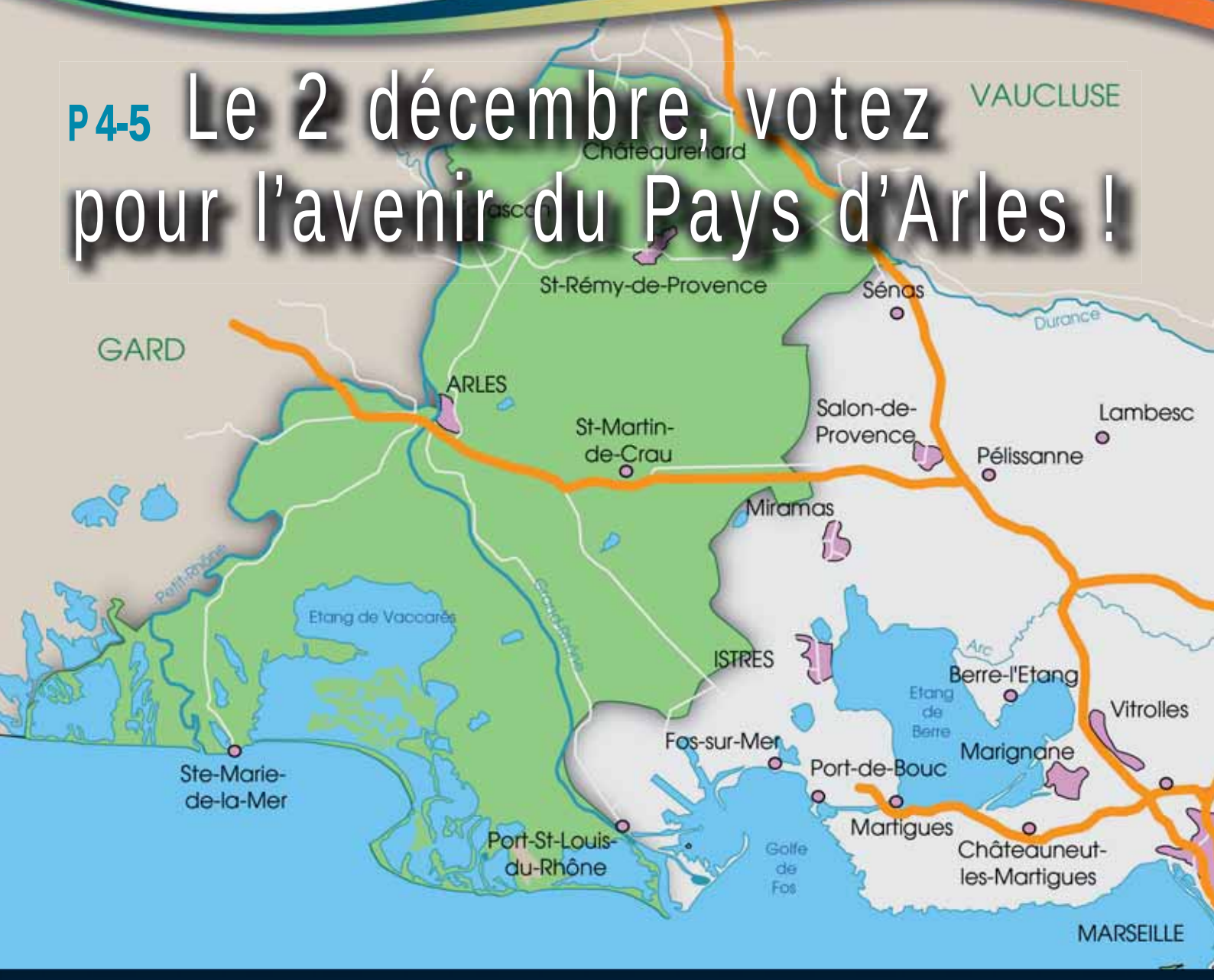

Environnement P6

Emploi et handicap P7

Festivités de Noël P9 à 11

Une huile d'olive réalisée au profit du Téléthon (voir page 12)

Sommaire

4 à 5 C'est d'actu

Les enjeux du vote du 2 décembre relatif à l'avenir institutionnel du Pays d'Arles

6 à 8 Zoom sur

Clôture de la Démarche Territoriale et Citoyenne sur le Développement Durable

Les projets environnementaux portés par la Mission Natura 2000

Les actions en faveur de l'emploi de personnes en situation de handicap

Un exercice de sécurité pour tester l'organisation des services

Le communiqué du Président d'ACCM au sujet de la politique de l'habitat

La mise en place d'une taxe de séjour intercommunale

9 à 12 Vivre ensemble

Le programme des Festivités de Noël

Les fermetures de services durant les fêtes

Cueillette d'olives pour le Téléthon

Deux actualités du Lycée Saint-Charles

Le séjour des collégiens de Markgröningen

14 à 15 Portrait

Marie-Rose Plana

Lors de la Cérémonie des Citoyens d'honneur en 2017

18 à 20 Retour en images

21 à 23 Agenda

Du 14 au 31 décembre, une patinoire de 150 m² sera installée sur le parking des Saules

Services

Numéros utiles :

Mairie 04 90 47 17 29
Bureau d'Information Touristique 04 90 47 98 40
Maison des Associations .. 04 90 47 81 27
Maison du Citoyen 04 90 47 95 68
Espace Emploi 04 90 47 38 81
CCAS 04 90 47 00 17
Médiathèque 04 90 47 27 49
Espace Multimédia 04 90 47 95 56
MCN 04 90 55 12 56
Maison de la Crau 04 90 47 02 01
CDC 04 90 47 06 80
CSO 04 86 52 03 30
Pôle Jeunesse 04 90 47 95 55
Radio Soleil FM..... 04 90 47 15 26
Police Municipale.....04 90 47 95 52
Gendarmerie 04 90 47 25 11
Centre de Secours .....18 ou 15 ou 04 90 54 54 90

Médecin de garde .....15 (ou la Maison médicale d'Arles, située à l'entrée des urgences de l'hôpital, les samedis de 12h à 24h et les dimanches et jours fériés de 8h à 24h)

Dentiste de garde .....0 892 566 766 (dimanches et jours fériés - 0,40 €/min)

Vétérinaire de garde ...04 90 47 35 34 ou 06 43 73 71 75 (7j/7 - 24h/24)

Pharmacies de garde

Du 30 novembre au 7 décembre :
Pharmacie des Alpilles,
10 avenue des Alpilles

Du 7 au 14 décembre :
Pharmacie de la Crau,
7 avenue de la République

Du 14 au 21 décembre :
Pharmacie des Manades,
66 avenue de la République

Du 21 au 28 décembre :
Pharmacie Nicolau-Sabadie,
rue Faraman

Du 28 décembre au 4 janvier 2019 :
Pharmacie de la Crau,
7 avenue de la République

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - www.saintmartindecrau.fr
Date de dépôt légal : 26/01/2011 - **N° ISSN :** 1636-1652
Editeur, directeur de la publication et de la rédaction : Dominique Teixier
Rédaction : Vardia Heilmann, Delphine Munier et Aurélie Faure / Tél. 04 90 47 98 42 / communication@stmartindecrau.fr
Maquette : Thierry Sancho - **Photos :** : Florent Gardin - Gérard Marin - JB Nadeau - Pascalito - F. Soreau (mairie de Sartrouville)- Adobe Stock Photos et service Communication
Impression : Imprimerie Zimmermann, BP 45, 241 avenue du Docteur Lefebvre, 06271 VILLENEUVE-LOUBET cedex
Distribution : Ulys Distribution - **Tirage** 7 100 ex.

Des choix assumés

Dans un article paru dans La Provence du 10 novembre, un élu d'opposition reprochait à la Ville de ne pas avoir organisé de réunion publique autour de l'avenir institutionnel du Pays d'Arles.

Dans un contexte de guerre des ego, où chacun essaie de tirer la couverture à soi, nous restons concentrés sur notre objectif principal, celui de préserver l'intérêt des Saint-Martinois.

Alors oui, il est vrai que nous n'avons pas opté pour l'organisation d'une réunion publique sur cette seule thématique. Nous avons préféré l'aborder lors des SIX réunions publiques déjà programmées de longue date, auxquelles toute la population est conviée. Il s'agit des rencontres de secteurs, qui accueillent habituellement près de 250 personnes sur l'ensemble des dates.

Un choix assumé au regard du nombre de personnes potentiellement sensibilisées. D'ailleurs, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les réunions publiques organisées dans d'autres villes sur ce thème n'ont jamais rassemblé plus de 150 personnes. Quant à celle proposée sur notre commune, par les représentants du parti "La République en Marche", elle n'aurait intéressé qu'une cinquantaine de personnes.

Si notre formule est davantage suivie localement, c'est simplement car nous y abordons les sujets sous l'angle de la proximité et du pragmatisme. Si nos détracteurs étaient plus souvent présents lors de ces rendez-vous citoyens, ils s'en seraient rendu compte !

Dans une première partie de réunion, nous avons donc informé des réalisations dans les quartiers demandées par les habitants, des investissements majeurs et des nouveaux services publics mis en œuvre pour faciliter les démarches administratives dématérialisées.

Nous avons ensuite présenté, de manière abordable, le devenir de ce type de réalisations et d'actions selon deux hypothèses : la fusion des 29 communes du Pays d'Arles ou leur intégration dans la Métropole Aix-Marseille Provence.

Nous avons expliqué concrètement ce que ces scénarii peuvent changer pour les habitants dans le cas, par exemple, d'un transfert de la compétence voirie à la Métropole. Par ailleurs, en nous appuyant sur les éléments chiffrés de l'étude du Cabinet Klopfer-Seban-Duranton, consultants en finances locales mandatés par le PETR, nous avons également présenté les conséquences fiscales de ces différentes hypothèses pour les ménages.

> ***« Si notre formule est davantage suivie localement, c'est simplement car nous y abordons les sujets sous l'angle de la proximité [...]. Si nos détracteurs étaient plus souvent présents lors de ces rendez-vous citoyens, ils s'en seraient rendu compte. »***

Pour éclairer les Saint-Martinois sur l'avenir de notre commune, ces éléments ont été intégrés dans un dossier technique mis en ligne sur notre site Internet et au sein d'une publication sur notre page Facebook (qui enregistrait 2 200 vues en deux jours). Ce dossier est également consultable en Mairie. Par ailleurs, au sein de ce journal, les pages 4 et 5 sont consacrées à cette question et au scrutin du dimanche 2 décembre.

Je vous invite à en prendre connaissance et à vous déplacer nombreux pour dire oui à la création d'un conseil consultatif. Ce dernier sera chargé d'émettre une contribution dans le cadre de la concertation menée par le Préfet. Votre vote est important, il en va de l'avenir de notre territoire !

Dominique TEIXIER
Maire de Saint-Martin de Crau

Evolution institutionnelle

Votez le 2 décembre pour défendre vos intérêts !

Dimanche 2 décembre, les Saint-Martinois sont appelés à se rendre dans leur bureau de vote habituel pour se prononcer POUR ou CONTRE la création d'un conseil consultatif. Cette instance serait chargée de déterminer quelle architecture institutionnelle, alternative à une intégration de la Commune à la Métropole, serait la plus conforme à l'intérêt local.

Dans les médias, il ne se passe pas une semaine sans que le sujet de l'avenir du Pays d'Arles ne soit évoqué. Entre effets d'annonces, tentatives de récupération politicienne et déclarations contradictoires, il est difficile de s'y retrouver.

Alors que ce sujet n'avait en réalité pas d'urgence, une lettre de mission adressée le 10 septembre 2018 au Préfet de Région et des Bouches-du-Rhône par le Premier ministre a précipité le calendrier. Elle lui demandait de mener une concertation sur le périmètre de la Métropole, dans le but d'apprécier l'opportunité de procéder à une fusion intégrale de celle-ci avec le Département. Le Préfet devait aussi se prononcer sur l'équilibre du partage des compétences entre la Métropole et les communes.

Dans cette hypothèse, les 29 communes du Pays d'Arles risqueraient d'être absorbées dans le futur périmètre métropolitain.

Or, selon une étude menée par un groupement de consultants indépendants, cette intégration irait à l'encontre des intérêts des habitants du Pays d'Arles.

17 M€ de fiscalité en plus

En effet, il y a plusieurs mois, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Arles avait mandaté les cabinets Michel Klopfer (conseil en finances locales), Seban & Associés (avocats en droit public) et Duranton Consultants (organisation et management) pour éclairer la décision des élus concernant l'évolution de leur territoire.

Le 28 mai dernier, le groupement leur a présenté ses conclusions à la salle Mistral. En cas de fusion avec la Métropole, la fiscalité augmenterait par exemple de 17 M€ par an pour le territoire (voir tableau ci-dessous) !

Quid de la proximité ?

Un autre enjeu important est celui de la proximité. Aujourd'hui, 17 compétences ont été transférées à ACCM. En cas de fusion au niveau du Pays d'Arles, les neuf compétences obligatoires seraient maintenues, il faudrait simplement s'accorder sur le nombre et la nature des compétences optionnelles et facultatives. En cas d'intégration à la Métropole, ce nombre passerait à 59 au moins, avec tout ce que cela implique en termes de proximité, de qualité, de réactivité et de coût des services publics, notamment pour la voirie, l'habitat ou encore les cimetières. Il est donc important d'aller voter le 2 décembre, pour conserver l'efficacité de nos actions de proximité.

Quelques données

Voici quelques éléments de comparaison issus de l'étude indépendante Klopfer, Seban et Duranton, entre une fusion des 3 EPCI du Pays d'Arles et une intégration de ces 3 EPCI à la Métropole Aix-Marseille Provence.

Augmentation annuelle de la fiscalité en cas d'intégration à la Métropole

17 M€ pour le territoire
100 € par habitant
400 € pour un foyer de quatre personnes

Carte d'identité actuelle des territoires

	Pays d'Arles	Métropole Aix-Marseille Provence
Superficie	2 031 km² *(soit 44% du département)*	3 113 km²
Nombre d'habitants	171 663	1,87 million
Nombre de communes	29	92 *(dont 1 dans le Vaucluse et 1 dans le Var)*
Endettement global	35 M€	2 426 M€
Endettement par habitant	207 €	1 293 €
Compétences	17 pour ACCM 13 pour TPA 12 pour CCVBA	59 pour la Métropole

Le 28 mai dernier, l'ensemble des élus du Pays d'Arles et la Député Monica Michel participaient, salle Mistral, à la restitution d'une étude indépendante sur l'évolution du territoire

Questions/réponses pour mieux cerner les enjeux

Que regroupe le Pays d'Arles ?

Il rassemble la Communauté de communes de la Vallée des Baux-Alpilles (CCVBA) et les communautés d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM) et Terre de Provence Agglomération (TPA), soit un total de 29 communes.

Pourquoi vouloir fusionner ?

Les dernières lois vont clairement dans le sens de la rationalisation des périmètres des Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Pour choisir plutôt que de subir les évolutions annoncées, les trois EPCI du Pays d'Arles avaient approuvé leur rapprochement, qui permettrait de préserver l'identité de leur territoire. Ainsi, la CCVBA, ACCM et TPA avaient officialisé ce souhait par des délibérations respectives des 8 mars, 28 mars et 12 avril 2018.

Dans quel cadre entrerait la fusion des 3 EPCI ?

Dans la perspective du projet de révision de la Constitution, il s'agirait d'un "*droit à la différentiation pérenne*". Une intercommunalité à statut particulier pourrait à terme voir le jour, définie par la loi dans sa gouvernance, ses compétences et ses financements.

Pourquoi ne pas directement se prononcer pour ou contre l'intégration dans la Métropole ?

Actuellement, à l'échelon communal, le cadre législatif ne le permet pas.

Pourquoi créer un conseil consultatif ?

Si l'étude d'impacts budgétaires et fiscaux a déjà été réalisée, la création d'un nouvel EPCI comprend plusieurs phases administratives, juridiques et financières, particulièrement complexes, sur lesquelles il faudra statuer le moment venu : élaboration des statuts, intégration des compétences obligatoires exigées par la loi, choix de compétences optionnelles parmi celles proposées par la loi et définition de compétences facultatives en lien avec les enjeux locaux... Différents scénarios sont possibles, et le rôle du conseil consultatif sera d'émettre une contribution qui préserve au mieux les intérêts de la population. Ainsi, quelle que soit la forme qu'elle prendrait, l'émergence d'une nouvelle intercommunalité, autonome et partenaire de la Métropole, devra permettre de renforcer la performance de l'action publique locale et d'ajuster les politiques publiques au plus proche des besoins des habitants et des acteurs.

Pourquoi voter ?

Plus la mobilisation sera importante, plus la contribution qui sera produite par ce conseil aura de poids pour peser face aux intentions du Gouvernement et aux partisans d'une intégration à la Métropole.

Peut-on voter par procuration ?

Oui, comme pour tout autre vote. Le mandant (la personne absente) doit se présenter à la gendarmerie avec sa carte d'identité et les informations de son mandataire (nom, prénom, date de naissance et adresse) pour remplir un formulaire de procuration. Ce dernier peut être téléchargé en ligne à l'adresse suivante :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675

Notez-le ! Pour que la procuration soit possible, les 2 personnes devaient être inscrites sur la liste électorale de la ville, au 1er mars 2018 (pas forcement le même bureau de vote).

Trois études à venir

Le 6 novembre, Mireille Henry et Marine Scarpari, respectivement Présidente du Copil et Chargée de Mission Natura 2000, ont rencontré les services de l'Etat, à savoir les responsables de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Ensemble, ils ont planifié les prochaines actions à mettre en place sur le territoire Natura 2000. *"C'est un moment privilégié avec la DDTM13 et la DREAL, qui sont des organes financeurs et de suivis*, indique Marine Scarpari. *L'année à venir va être très riche, avec notamment une nouvelle opération d'arrachage de la jussie et des suivis scientifiques. Nous accueillerons prochainement un stagiaire de Master 2 pour six mois, une première sur le site. Il aura pour principale mission d'étudier le bocage de la Crau (les haies) et d'en révéler les atouts, pour la biodiversité d'une part et pour les agriculteurs d'autre part"*. Un autre inventaire sera mené par le Conservatoire d'Espaces Naturels PACA sur les odonates (libellules) afin de compléter les données existantes. Enfin, une étude sur les besoins en eau des zones humides sera conduite par le Symcrau, avec l'appui de la chargée de mission Natura 2000.

Bilan de la DTCDD

La Commune a toujours œuvré dans le domaine du développement durable. Cette volonté résulte non seulement des caractéristiques du territoire saint-martinois (dont 93% des espaces sont protégés) mais aussi de l'intérêt marqué de l'équipe municipale pour toutes les questions liées à l'environnement. C'est d'ailleurs ce qui l'a amenée, entre autres actions, à lancer en 2011 la "Démarche Territoriale et Citoyenne vers un développement durable" (DTCDD). Sept ans après, celle-ci se clôture sur un bilan positif : 91% des actions retenues ont été réalisées ou sont en cours de réalisation.

Lorsque la Municipalité décide de lancer la DTCDD, son ambition est de proposer, en concertation avec la population, un programme d'actions concrètes et réalistes visant à accroître le dynamisme du territoire tout en préservant l'environnement et la qualité de vie. Après un travail préparatoire, effectué par un cabinet d'études, et la mise en place d'ateliers thématiques au quels les Saint-Martinois étaient conviés à participer, le plan d'actions est dévoilé en mars 2012. Il compte 69 propositions portant sur nombre de sujets tels que la qualité de l'air, les espaces naturels et agricoles, le développement urbain et économique, les déplacements doux, les énergies renouvelables, les risques majeurs et les déchets...

Fin août 2018, les services en charge du dossier ont clôturé le programme, mené à son terme, et établi un bilan de la démarche dont nous vous présentons les conclusions dans ses grandes lignes. Sur les 69 actions proposées au départ, quatre n'ont pas été retenues en raison notamment de contraintes réglementaires ou techniques. Par ailleurs, celle relative à la création d'un parking de covoiturage hors du centre urbain n'a pas abouti (aucun accord n'ayant pu être trouvé avec Vinci Autoroutes, propriétaire du terrain). Sur les 64 actions restantes, 35 sont achevées. On compte donc 29 opérations en cours de réalisation. Parmi elles, 23 sont dites permanentes en raison de leur récurrence ou de leur généralisation dans les pratiques communales (par exemple, l'attribution de primes "développement durable"). *"Au final, en incluant ces actions pérennes*, indique Mireille Henry, élue à l'Environnement et au Développement Durable, *nous obtenons 58 actions réalisées et 6 encore à l'étude. En conclusion, la Commune a réalisé 91% de la démarche. Parmi les projets en cours, qui dépendent aussi de partenaires extérieurs (ACCM, industriels...), on peut citer l'implantation d'une pépinière d'entreprises respectueuses du développement durable ou l'élaboration d'une charte paysagère et écologique pour les constructions implantées en zones d'activités"*.

Emploi et handicap

Les structures à l'initiative de l'opération souhaitent communiquer davantage sur les solutions permettant de concilier emploi et handicap, comme ici, sur les ondes de la radio Soleil FM

Dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, l'Espace Emploi et ses partenaires, Cap Emploi et Id'ees Intérim, ont souhaité valoriser, au travers d'une campagne de communication, certaines pratiques managériales en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. Les entreprises SDMC Logistique-Katoen Natie et Best Drive étaient parties prenantes du projet, en témoignant de leur expérience en matière d'inclusion sociale et professionnelle.

Alors que l'image du secteur de la logistique est souvent mise à mal, les pratiques liées au recrutement et à l'insertion de travailleurs handicapés semblent évoluer. A l'échelle locale, le témoignage de SDMC Logistique-Katoen Natie concernant le maintien dans l'emploi de travailleurs handicapés illustre bien cette dynamique. *"Les solutions envisageables pour l'entreprise et pour le salarié sont nombreuses, mais il n'y a pas de recette unique,* indiquent les Directrices des Ressources Humaines, Patricia Richard et Rachel Cuevas. *Il faut travailler au cas par cas, à partir des besoins de l'entreprise et de la situation du salarié. La recherche de solution nécessite une démarche collective associant des spécialités et des compétences diverses* (médecine du travail, Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Personnes Handicapées, Commission de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail...). Et d'ajouter : *"Chaque fois que nous le pouvons, nous mettons tout en œuvre pour tenter de concilier contraintes opérationnelles et médicales afin de maintenir en poste les personnes reconnues travailleurs handicapés".*

"L'embauche d'un salarié en situation de handicap n'est pas un tabou"

Depuis sa création, BestDrive, spécialiste du pneumatique et de l'entretien auto, s'engage en faveur de l'emploi des personnes reconnues travailleurs handicapés. *"L'embauche d'un salarié en situation de handicap n'est pas un tabou, tous nos managers sont formés pour les intégrer et les encadrer au mieux,* affirment Stéphanie Dardillac et Stephan Richard, DRH de la société. *Les salariés concernés sont incités à se déclarer auprès du référent handicap de l'entreprise afin de recevoir toute l'aide nécessaire, liée aux démarches administratives, à l'accompagnement et à l'adaptation du poste de travail. Par ailleurs, des actions de sensibilisation sont régulièrement mises en place et toutes nos offres d'emploi incluent le sigle handi-accessible."* Puis de conclure : *"A Saint-Martin, nous avons accompagné un salarié afin qu'il puisse continuer à exercer son métier dans les meilleures conditions. Cela s'est traduit par l'adaptation de son poste de travail, l'acquisition d'un équipement spécifique et l'aménagement de ses horaires".* Deux exemples qu'il convient de valoriser pour faire évoluer les mentalités et les pratiques, selon Odile Harbonnier, Directrice de l'Espace Emploi, car : *"Il s'agit de créer une véritable culture d'entreprise autour de la prise en compte du handicap, en y associant les enjeux propres à la société, et son engagement en matière d'égalité des chances face à l'emploi".*

Mise en situation

Un exercice national de sécurité nucléaire s'est déroulé les 6 et 7 novembre derniers à la Base 125 d'Istres. Il avait pour objectif de tester la mise en place des plans de réaction en cas d'incident radiologique à l'intérieur et à l'extérieur de la base. Bien que le risque soit hautement improbable, cet exercice est nécessaire pour préparer au mieux les autorités civiles et militaires à gérer une situation de crise. Une petite partie de la commune étant impactée par le Plan Particulier d'Intervention (PPI) des installations militaires istréennes, plusieurs élus, agents, services et membres des forces de l'ordre de la ville ont donc participé à cet exercice de mise en situation avec application réelle sur le terrain.

Dans le scénario établi, la Commune de Saint-Martin de Crau était notamment sollicitée pour accueillir les populations sinistrées et les naufragés de la route. Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), prévu pour ce type de situation, a donc été activé. En fin de journée, un bilan "à chaud" était dressé par les différents acteurs impliqués dans l'exercice afin de relever les bons réflexes et ceux à améliorer.

Notez-le ! Des documents sur la maîtrise des risques radiologiques et sur les consignes de sécurité à adopter en cas d'urgence sont téléchargeables sur le site Internet de la ville (Onglets "Vie pratique" / Santé / Risques Majeurs)

Zoom sur

L'Habitat, pierre angulaire de la politique ACCM

Dans le cadre d'une tribune publiée périodiquement dans les revues municipales du territoire d'Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM), dont l'Infos Saint-Martin, Claude Vulpian, Président de la communauté d'agglomération, s'exprime sur la politique Habitat.

« L'accès au logement comme l'accès à l'emploi sont des besoins fondamentaux, qu'ACCM a toujours souhaité accompagner de façon volontariste. En conséquence, d'importants moyens financiers et humains sont déployés pour répondre à cet enjeu prioritaire. C'est ainsi qu'ACCM intervient sur divers champs du secteur Habitat et soutient différents bénéficiaires. L'un des champs majeurs concerne le parc public.

L'actuel 2e programme local de l'habitat (PLH) 2017-2022, dans lequel est engagé ACCM, en est une parfaite illustration. Dans ce cadre, en 2017, ce sont par exemple plus de 353 000 € de subventions qui ont été alloués, ce qui représente 79 créations de logements sociaux sur cette année. Entre 2008 (date du 1er PLH) et 2017, ACCM aura contribué sur son budget propre à accroitre le parc public locatif de 1 364 logements, contribution pour partie soutenue par les dotations de l'Etat. En parallèle, une politique de réhabilitation des logements du parc public est aussi menée. En 2017, le financement de ces opérations s'est élevé à 295 000 €. Et, entre 2008 et 2017, ce sont 1 663 logements locatifs publics qui ont pu être réhabilités grâce au soutien financier d'ACCM.

"Entre 2008 et 2017, ce sont 1 663 logements locatifs publics qui ont pu être réhabilités grâce au soutien financier d'ACCM"

Un autre axe, sur lequel ACCM entend être exemplaire, c'est le parc privé. En effet, notre territoire est riche d'un patrimoine architectural et naturel qui oblige à maitriser et encadrer le foncier. La réhabilitation des logements privés, notamment en centre ancien, est un moyen de préserver et valoriser ce patrimoine.

Au total, 97 logements privés ont ainsi été réhabilités grâce aux subventions ACCM en 2017, alors que l'Etat proposait un objectif de 86 logements. Les aides ACCM cumulées aux aides de l'ANAH correspondent à une enveloppe budgétaire de plus d'1,5 million d'euros par an. A travers ce dispositif, ACCM a mis un point d'honneur à accompagner des projets de réhabilitation pérenne et durable, y compris en termes de performance énergétique.

Sur l'habitat, les prochains défis sont nombreux mais, sur notre territoire, le droit à l'accès au logement pour tous et la qualité de l'offre resteront une priorité. »

Taxe de séjour communautaire

Fin septembre, le Conseil Communautaire ACCM a voté l'instauration d'une taxe de séjour à l'échelle intercommunale. Cette taxe, à la seule charge des touristes, est économiquement neutre pour les hébergeurs. Ainsi, à partir du 1er janvier 2019, elle sera collectée sur les communes de Boulbon, Saint-Pierre de Mézoargues, Saint-Martin de Crau et Tarascon.

Conformément à la loi, cette taxe vise à développer le tourisme et l'attractivité du territoire. Elle permettra plus particulièrement de contribuer au financement du développement touristique local et d'accroître les services en termes de promotion touristique, d'accueil ou d'actions marketing. L'objectif commun à toutes ces actions étant d'augmenter la fréquentation touristique.

Service Taxe de Séjour ACCM : 04 90 91 03 52

Les autres animations

Marché de Noël de la MFR

Vendredi 30 novembre de 14h30 à 17h30 // Rue de la Garrigue

Des élèves et des producteurs locaux proposeront diverses spécialités gourmandes. Entrée libre.

Tournée des Chants de Noël

Vendredi 7 décembre à 20h // Eglise

Concert à l'initiative du Conseil Départemental 13. Cette année, les chants gospels seront à l'honneur. Le chœur marseillais "New Grizzell Chorus" propose un hommage à Edwin Hawkins, célèbre pour son arrangement de la prière *Oh Happy Day*. Concert gratuit.

Notez-le ! Le nombre de places est limité.

Concert de Noël du Chœur Saint-Martin

Samedi 15 décembre à 18h30 // Eglise

Salon des Arts

Samedi 15 et dimanche 16, de 10h à 18h // Salle des Fêtes

Exposition

Samedi 15 et dimanche 16 décembre // Bureau d'Information Touristique

L'artiste saint-martinoise Sophie Bernard Viau dévoilera ses nouvelles œuvres au sein de la structure. Entrée libre

Ateliers de fabrication de santons

Dimanche 16 décembre // Bureau d'Information Touristique

La santonnière Cristine Darc présentera son activité et ses créations. Elle animera des ateliers de fabrication d'un sujet en argile (personnage ou animal au choix) pour les enfants, à partir de 6 ans, accompagnés d'un adulte. Durée 35 minutes. Participation : 5,50 €.

Inscriptions obligatoires jusqu'au 12 décembre au 04 90 47 98 40 - tourisme@stmartindecrau.fr

Dégustation au marché des producteurs

Lundi 17 décembre de 16h à 19h // Grande Halle

Animations "Les animaux de la Crau"

Mercredi 19 décembre à 14h // Maison de la Crau

Au programme : lecture d'un conte, atelier de création de sujets à suspendre au sapin et goûter. Pour les enfants, à partir de 7 ans, accompagnés d'un adulte. Tarif : 5 €

Inscriptions obligatoires : 04 90 47 02 01

Ne pas jeter sur la voie publique

Contacts et inscriptions

Bureau d'Information Touristique : 04 90 47 98 40

Médiathèque : 04 90 47 27 49

CDC : 04 90 47 06 80

Page Facebook : Ville de Saint-Martin de Crau

Programme complet téléchargeable sur le site Internet : www.saintmartindecrau.fr

SAINT-MARTIN DE CRAU

Festivités de Noël

Du 7 au 31 DECEMBRE 2018

Imprimé par la Municipalité de Saint-Martin-de-Crau

SAINT-MARTIN-DE-CRAU PROVENCE

Villes et Villages Fleuris

Soleil fm 96.3

www.facebook.com/stmartin13

Un Noël pas comme les autres

Organisé par la Municipalité

Marché de Noël

Samedi 15 de 10h à 20h & dimanche 16 de 10h à 19h // Rue des Gardians & Parking des Saules

Près d'une cinquantaine de stands et chalets offriront un grand choix de gourmandises, créations artisanales et objets décoratifs. Musique et animations de rue seront notamment assurées par l'association "Les Flocons du Pôle Nord".

Inauguration de la 7e édition du Marché de Noël - Samedi à 12h

Stand de sculptures sur ballons - Samedi de 10h30 à 12h30 et dimanche de 14h à 16h (gratuit)

Stand de maquillage - Samedi de 10h30 à 12h30 et dimanche de 14h à 16h30 (gratuit)

Concours de dessins - Organisé par le Conseil Municipal des Jeunes le samedi de 13h30 à 16h. Destiné aux enfants de 4 à 12 ans. Les créations doivent être réalisées sur place. Remise des prix à partir de 17h.

Balades à poney - Samedi de 14h à 18h et dimanche de 10h à 18h

Autres animations et surprises pour enfants - Samedi et dimanche de 10h à 19h : petit train traditionnel (tarif : 1 € - ticket en vente auprès de la patinoire), photos avec le Père Noël...

Feu d'artifice - Samedi à 18h au stade Marius Combier. Dès 17h30, tout le public sera invité à retirer des lampions au Bureau d'Information Touristique avant de défiler, en compagnie des TAC et des Flocons du Pôle Nord, jusqu'au stade. Après le spectacle, le public pourra rejoindre le Marché de Noël où des boissons chaudes et marrons seront offerts.

Saynètes ambulatoires - Le dimanche, avec chants de Noël et musique. Elles sont offertes par la chorale du Choeur Saint-Martin et le groupe folklorique Li Festejaïre.

Démonstrations de la Rythmo Country - Le samedi après-midi et le dimanche, toute la journée, en centre-ville.

Patinoire

Du 14 au 31 décembre // Parking des Saules

Horaires - Vendredi 14/12 : 18h-20h | Samedi 15/12 : 10h-20h | Dimanche 16/12 : 10h-19h | Du 17 au 21/12 (hormis le 19) : 16h30-18h30 | Mercredi 19/12 : 13h30-18h30 | Samedi 22 et dimanche 23/12 : 10h -18h30 | Lundi 24/12 : 10h-12h | Mardi 25/12 : Fermée | Du 26 au 28/12 : 13h-18h30 | Samedi 29 et dimanche 30/12 : 10h-18h30 | Lundi 31/12 : 13h-18h.

Tarif : 1 € l'entrée (avec prêt de patins)

La Provence en miniature

Du 15 décembre au 31 décembre // Parking des Saules

L'artiste Angevic dévoile sa crèche traditionnelle et son village provençal, mettant en scène ses santons d'exception.

Concours des maisons et commerces de Noël

Inscriptions avant le 12 décembre

Organisé par le Conseil Municipal des Jeunes et ouvert à tous les Saint-Martinois. Les formulaires sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site Internet de la ville.

Ma lettre au Père Noël

Jusqu'au 16 décembre inclus // Bureau d'Information Touristique

Les enfants sont invités à déposer leur courrier dans la boîte aux lettres du Père Noël et une friandise leur sera remise. Tous les enfants recevront une réponse depuis le Pôle Nord. Pour cela, l'adresse de l'enfant devra bien être indiquée.

En attendant Noël...

Organisé par le CDC et la Médiathèque

Expositions

"L'ogresse aux longues oreilles" // Du 4 décembre au 5 janvier // Médiathèque

"La Fabrique des Phénomènes" // Du 4 décembre au 6 janvier // Hall du CDC

Histoires pour p'tites z'oreilles... de Noël

Mercredi 5 décembre à 10h // Médiathèque

Spectacle "Les Frères Colle"

Samedi 8 décembre à 15h // CDC

Spectacle "Les 13 souris de Noël"

Mercredi 12 décembre à 10h30 // Médiathèque

Spectacle "Le Secret de Noël"

Mercredi 12 décembre à 16h30 // Médiathèque

Atelier "Ma déco de Noël"

Samedi 15 décembre de 9h à 12h // CDC

"Mon premier Ciné"

Samedi 15 décembre à 16h // Cinéma Le Galet

Raconte-moi une histoire... de Noël

Mercredi 19 décembre à 16h30 // Médiathèque

Spectacle "Un mouton dans mon pull"

Samedi 22 décembre à 17h30 // CDC

Un dimanche féerique

Dimanche 23 décembre à partir de 15h // Cinéma Le Galet

RETROUVEZ PLUS DE DÉTAILS DANS LES PAGES AGENDA

Un Marché de Noël féerique

En décembre, alors que sonne le temps des fêtes, le Marché de Noël fait son grand retour avec son lot de magie et de féérie. Autour de ce grand rendez-vous, concocté par la Municipalité, les structures et associations saint-martinoises proposent un programme festif de qualité, dont les détails sont à découvrir ci-contre et dans la rubrique Agenda. Voici un petit tour d'horizon des animations phares, pour ne rien manquer !

Samedi 15 et dimanche 16 décembre, la 7e édition du Marché de Noël prendra ses quartiers au parking des Saules. C'est dans une ambiance chaleureuse, empreinte de la féérie de Noël, que les décorations, articles de fête, produits du terroir et fabrications artisanales seront présentés sur près de 50 stands et chalets en bois décorés. Les visiteurs trouveront à coup sûr de quoi habiller leur sapin, des idées de cadeaux originales ou de quoi concocter de délicieux repas pour les réveillons. L'association "Les Flocons du Pôle Nord" assurera l'animation durant tout le week-end avec son chariot musical, ses échassiers et ses peluches grandeur nature. Parmi les nouveautés de cette année, les petits comme les grands pourront embarquer dans le petit train traditionnel. La chorale du Chœur Saint-Martin et le groupe folklorique Li Festejaïre ponctueront la journée de dimanche de saynètes ambulatoires avec des chants de Noël et de la musique. Un espace gratuit de maquillage et de sculptures sur ballons sera également prévu pour les enfants.

Le Père Noël participera aussi à la fête, malgré un planning chargé.
Par ailleurs, après le franc succès de l'année dernière, la Municipalité reconduit le feu d'artifice d'hiver. Il sera tiré le samedi 15 décembre à 18h, sur le stade Marius Combier. Avant cela, dès 17h30, le public sera invité à retirer des lampions au Bureau d'Information Touristique, puis à défiler jusqu'au stade, en compagnie des TAC et des Flocons du Pôle Nord. Après le spectacle, le public pourra rejoindre le parking des Saules où boissons chaudes et marrons seront offerts.
Enfin, la grande patinoire sera installée du 14 au 31 décembre, pour le plus grand bonheur des fans de glisse... Sans oublier les autres surprises, à découvrir lors du week-end !

Spectacles et autres animations...

Tout au long du mois, plusieurs structures et associations proposeront de nombreuses animations, expositions, ateliers et spectacles pour tout âge. Parmi ces événements, notez bien dans votre agenda les spectacles à l'affiche du CDC et de la Médiathèque ainsi que le concert "Noël Gospel" à l'église (offert par le Conseil Départemental 13).
Pour plus de détails, n'hésitez pas à consulter les pages Agenda.

04 90 47 98 40
www.saintmartindecrau.fr
www.facebook.com/stmartin13

Notez-le !

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la plupart des services municipaux seront exceptionnellement fermés du lundi 24 décembre, à midi, au mercredi 26 décembre inclus et du lundi 31 décembre, à midi, au mercredi 2 janvier inclus. Des astreintes ou aménagements particuliers existent cependant, dont voici la liste.

Astreintes des lundis 24 et 31 décembre après-midi - Police Municipale et Pompes Funèbres.

Astreintes des mercredis 26 décembre et 2 janvier - Pompes funèbres et aides à domicile du CCAS.

Médiathèque - Fermeture du 24 au 27 décembre et du 31 décembre au 3 janvier inclus (les lundis et jeudis étant habituellement fermés au public).

Ordures ménagères et tri sélectif
Toutes les tournées seront assurées, y compris les jours fériés.

Marché des producteurs locaux
Pas de marché les lundis 24 et 31 décembre. Le lundi 17, pour célébrer les fêtes, les producteurs locaux vous proposeront une animation dégustation
(voir page 23).

Marché provençal du vendredi
Il sera maintenu les 21 et 28 décembre.

Structures associatives - **Le Centre de Développement Culturel** sera fermé du lundi 24 décembre au samedi 5 janvier inclus. Sur cette période, le Cinéma le Galet sera uniquement fermé les lundi 24, mardi 25 et lundi 31 décembre, ainsi que le mardi 1er janvier.
L'accueil administratif du CSO sera fermé du lundi 24 décembre au mardi 1er janvier inclus.

Brève

Echange culturel

Du 7 au 13 novembre, les élèves de la section bilangue du collège Charloun Rieu recevaient leurs correspondants allemands, scolarisés à Markgröningen, pour une semaine d'échanges culturels et linguistiques.
Ces derniers ont été accueillis, en salle d'Honneur de la mairie, par Henri Niederoest, l'Adjoint délégué aux Affaires Scolaires. Après leur avoir souhaité la bienvenue, il a remis à chacun une casquette à l'effigie du Centenaire de l'Armistice.
Les jeunes Allemands ont en effet participé à la commémoration du 11 novembre 1918 en chantant l'*Hymne à la Joie*, aux côtés de leurs camarades français.

Le CMJ solidaire

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont souhaité s'impliquer en faveur de l'Association Française contre les Myopathies (AFM) en proposant une action originale : produire de l'huile d'olive, à partir des fruits cueillis sur le domaine public, pour ensuite la vendre au profit du Téléthon.

Au début de leur mandature, en novembre 2017, les jeunes élus du CMJ ont fait des propositions d'actions à mener sur les trois prochaines années. Une idée s'est alors imposée à tous : apporter leur contribution à la campagne du Téléthon au travers d'un projet aussi bien pédagogique que solidaire. Le concept : produire et vendre de l'huile d'olive, mais pas n'importe laquelle, celle élaborée à partir de la récolte des oliviers du domaine public.
Fin novembre, durant deux demi-journées, les adolescents, accompagnés de leurs proches, ont donc ramassé les fruits des oliviers situés à différents endroits de la ville (près de la mairie, du cimetière, de l'église...). Un appel, notamment relayé via le bouche-à-oreille et l'*Infos Saint-Martin,* invitait également les habitants possédant un ou plusieurs oliviers à faire don d'une partie voire de l'intégralité de leur récolte au profit de cette action. Plusieurs élèves du collège Charloun Rieu y ont d'ailleurs répondu. Au total, 94,4 kilos d'olives ont été recueillis. Les fruits récoltés ont ensuite été apportés au Moulin Lou Fustié Craven pour y être transformés gratuitement. Plusieurs litres d'huile d'olive seront produits et conditionnés dans des flacons de 25 cl, avec un emballage personnalisé spécifiquement créé pour l'occasion. Ils seront vendus sur le Marché de Noël les samedi 15 et dimanche 16 décembre. La totalité des recettes issues de la vente sera reversée à l'AFM Téléthon.
En plus de les impliquer dans une opération caritative, cette action a permis aux jeunes élus d'en connaître davantage sur le processus de production de l'huile d'olive. Ils ont par exemple découvert le fonctionnement d'un moulin à travers une visite guidée. Une belle expérience, collective et solidaire, qu'ils reconduiront certainement l'an prochain.

Clubs de golf et caddithon

Durant le premier trimestre de l'année scolaire, les élèves du lycée privé Saint-Charles se sont initiés au golf, dans le cadre de leur programme d'activités sportives. Ce projet pédagogique a été réalisé avec l'aide des membres du Lions Club et du golf municipal de Saint-Martin de Crau. Cette activité, qui repose beaucoup sur la réflexion et l'esprit stratégique du joueur, a été fortement appréciée par les lycéens. Ces derniers s'associeront de nouveau au Lions Club local pour l'opération Caddithon du samedi 8 décembre. Ils seront présents, de 8h30 à 18h30, dans les halls d'entrée des magasins Super U et Intermarché pour vendre des billets de tombola. En jeu : le contenu d'un caddie entier par magasin. Pour l'anecdote, le gagnant de l'an dernier fut, en plus d'être chanceux, très généreux. Il a en effet laissé son lot au Lions Club, préférant en faire profiter d'autres personnes dans le besoin. Les denrées ont été remises aux Restos du Cœur.

Infos pratiques

Enquête publique sur le PLU

Le rapport du commissaire enquêteur est consultable sur le site dédié, à l'adresse suivante : https://www.registredemat.fr/epunique-stmartindecrau.

Repas des aînés

Chaque année, la Municipalité organise deux repas auxquels sont conviés les aînés. Une invitation sera personnellement envoyée à tous les Saint-Martinois âgés de 66 ans et plus au 31 décembre 2018. Si vous n'avez rien reçu au 28 décembre, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS avant le **vendredi 4 janvier 2019**.

Renseignements : 04 90 47 00 17

Concours des maisons décorées

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) organise à nouveau le concours des maisons et commerces décorés de Noël. Pour y participer, il suffit de s'inscrire avant le **mercredi 12 décembre** en remplissant un formulaire d'inscription, disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site Internet de la ville, à la rubrique "Bon à savoir".

Dématérialisation des marchés publics

Les choix gouvernementaux de privilégier les échanges dématérialisés impactent notamment les échanges avec les entreprises. **Depuis le 1er octobre 2018, les procédures de passation des marchés publics supérieurs à 25 000 € HT sont dématérialisées**. La Ville de Saint-Martin de Crau met en ligne ses dossiers de consultation sur une plateforme (stmartindecrau.sudest-marchéspublics.com) pour que les entreprises puissent les télécharger. Celles qui souhaitent candidater déposent leurs offres sur cette même plateforme (documents scannés), par voie dématérialisée. Cette procédure est obligatoire. **Toute offre transmise par papier devient irrégulière. Les envois par mail sont également irréguliers.** A noter que la signature électronique n'est, quant à elle, pas obligatoire à ce jour. Le Ministère de l'Economie et des Finances a publié un guide "très pratique" de la dématérialisation des marchés publics pour les opérateurs économiques, téléchargeable en ligne (www.economie.gouv.fr/daj/commande-publique).

Envia vient à vous

L'agence commerciale mobile du réseau Envia sera présente les **vendredis 7 et 21 décembre**, de 9h à 12h, sur le parking situé derrière la Grande Halle.

Renseignements : www.tout-envia.com - 04 90 54 86 16

Collecte Emmaüs

La collecte de divers objets en attente d'une seconde vie est prévue les **mercredis 5 et 19 décembre**. Le passage du camion dans votre rue est programmé sur inscription.

N° Info collecte : 04 84 76 94 00

Mariage

Sanae El Rhourha et Mohamed Maarouf
Renée Morieux et François Prades

Nos entreprises saint-martinoises

Votre entreprise est saint-martinoise ? Elle a été créée ou a déménagé il y a moins d'un an ? N'hésitez pas à la présenter gratuitement dans un prochain numéro de ce journal. Pour cela, il vous suffit de contacter le service communication au 04 90 47 98 41.

Créations

Maxi pare-brise - Cette entreprise de réparation et de remplacement de pare-brises est installée depuis le 3 septembre dans la zone artisanale du Salat. Elle propose divers services pour tout type de véhicules : remplacement de pare-brises, vitres latérales, lunettes arrières et phares ; réparation d'impacts ; rénovation de phares...
Contacts - 14 avenue Gallilée - Tél. : 04 90 49 07 01
Mail : maxi.pare-brise@orange.fr

SARL T&R Fermetures - Précédemment installée à Arles, cette concession Tryba emménage sur la commune le 1er décembre. Ses services portent sur la vente et la pose de menuiseries extérieures en pvc, aluminium ou bois (fenêtres, portes, volets roulants...). Différents types de fermetures et d'accessoires d'habitation sont également proposés.
Contacts - 19 avenue de la république - Tél. : 04 26 78 43 41
Mail : trfermetures@gmail.com - Site Internet : www.tryba.com
Facebook : Tryba Arles

Changement de propriétaire

Le Saint M - Cet établissement bistronomique a changé de propriétaire en mars dernier. Damien Durand, en cuisine, et Sophie Guédon, en salle, vous reçoivent le midi, du lundi au samedi, de même que le soir, du mercredi au samedi. Les plats du chef sont tous élaborés à partir de produits frais et le menu est renouvelé chaque semaine.
Contacts - 6 avenue de la République - Tél. : 06 24 23 77 51
Mail : restaurantlesaintm@outlook.fr - Facebook : Le Saint M

Portrait

Son humilité et sa discrétion n'empêchent pas Marie-Rose Plana d'être un personnage solaire. L'actuelle Présidente du Comité local du Secours Populaire a construit son parcours à son image : empreint de compassion et d'altruisme. Sa gentillesse et son dévouement sans faille au service des autres l'ont notamment amenée à recevoir, l'an dernier, la Médaille de la Ville.

En quelques dates

1944 - Naît le 14 janvier à Madrid. La même année, ses parents s'installent à Arles où elle résidera jusqu'en 2005.

2005 - Déménage à Saint-Martin pour s'occuper d'une personne dépendante et devient bénévole à l'antenne saint-martinoise du Secours Populaire, alors rattachée à Arles.

2011 - L'antenne locale change de statut : le Comité local du Secours Populaire est créé et c'est Marie-Rose Plana qui est choisie pour le présider.

2012 - L'équipe de bénévoles quitte les locaux situés rue de la Griotte pour s'installer au 2 rue des Compagnons.

2017 - L'association inaugure, en février, des locaux plus spacieux et réaménagés. En septembre, Marie-Rose Plana est distinguée lors de la cérémonie des Citoyens d'Honneur.

« J'apporte ma petite pierre dans le domaine du social, mais je reçois tellement en retour »

En 2014, à l'occasion de l'inauguration des aménagements réalisés au local de l'association

Marie-Rose Plana avec les bénévoles du Comité local, en octobre 2016

La main sur le cœur

Dans son cheminement, Marie-Rose Plana a toujours préféré l'ombre à la lumière. Elle s'active en arrière-plan. Pourtant, elle éclaire par sa bienveillance. Souriante mais aussi intimidée par l'idée d'être le personnage principal de l'histoire, elle est revenue sur son parcours et plus particulièrement sur son engagement associatif, qu'elle ne remplit pas à moitié !

Présidente "malgré elle"

Née à Madrid de parents espagnols, Marie-Rose Plana a seulement quelques mois quand sa famille s'installe à Arles. Elle y exercera son activité de garde d'enfants tout en élevant les siens, une fille et deux garçons. En 2005, elle déménage à Saint-Martin de Crau avec son compagnon, Christian, pour prendre soin d'une personne dépendante. "*On ne connaissait personne ici et je ne savais pas trop quoi faire durant mon temps libre,* se souvient-elle. *J'avais besoin de m'occuper sainement et de rencontrer des gens*". Elle apprend alors que l'antenne du Secours Populaire, qui vient tout juste de s'installer sur la commune, cherche des bénévoles. Marie-Rose fait partie des volontaires. A l'époque, la section locale est directement rattachée à Arles. "*Après quelques années, voyant que nous nous débrouillions plutôt bien, le bureau d'Arles nous propose de changer de statut, en passant d'antenne à comité.*" Et c'est le nom de Marie-Rose Plana qui est proposé pour la présidence. *"Alors que je n'avais rien demandé"*, ajoute-t-elle en riant.

Donner et recevoir

Toute l'année, le Comité local apporte son aide à environ 80 familles en difficultés. Cette main tendue prend plusieurs formes : distribution de colis alimentaires, aides au paiement de factures ou de besoins divers, organisation de manifestations, dons ou ventes à prix symboliques de vêtements et de matériels de toute sorte. *"Pour financer toutes nos actions, nous mettons en place 3 à 4 braderies par an. Nous organisons également la Chasse aux œufs de Pâques, qui a rencontré un succès fou l'an dernier : 170 enfants et leurs parents y ont participé. Nous ne nous attendions pas à une telle fréquentation ! En fin de journée, tout notre stock de chocolat était épuisé. Je suis alors partie en catastrophe me ravitailler en gâteaux et confiseries".*

Les dons des habitants et les initiatives locales contribuent aussi beaucoup au bon fonctionnement du Comité. *"Les Saint-Martinois sont très généreux, ils nous aident énormément et on ne les remerciera jamais assez pour cela. Je pense à toutes les personnes qui nous offrent une aide matérielle ou un coup de main. Je pense aussi aux associations et aux entreprises qui, chaque année, organisent des actions au profit du Secours Populaire. La Municipalité est également d'un grand soutien en prenant à sa charge certains frais et en nous prêtant gracieusement la salle et le matériel nécessaires au bon déroulement de nos manifestations.* Avant de rajouter dans un sourire : *"Pour tout cela et tant d'autres choses, je mesure vraiment ma chance... J'apporte ma petite pierre dans le domaine du social mais je reçois tellement en retour"*. Les familles qu'elle aide la remercient souvent en lui préparant des plats faits maison. Et lorsque Christian, son compagnon, disparaît en 2015, elles se cotisent pour participer aux frais des funérailles. *"Cela m'a tellement touchée, d'autant qu'elles n'ont pas grand-chose"*. Au fil du temps, des liens d'amitié se sont tissés entre Marie-Rose et les bénéficiaires du Secours Populaire. Aussi, elle ne se voit pas arrêter maintenant. *"Pour s'occuper de tout ça, il faut avoir la tête et les jambes. J'ai bientôt 75 ans mais j'ai encore la santé et l'énergie pour continuer. Il faut beaucoup de courage pour demander de l'aide et, rien que pour cela, je ne les laisserai pas tomber".*

Marie-Rose a bien, comme elle le dit, "la tête et les jambes" mais c'est son grand cœur qui les fait fonctionner !

Libre expression municipale

Groupe majoritaire - Fiers d'être Saint-Martinois - Ensemble, gagnons le défi de notre avenir

Christine Gilles - *Adjointe*

Vous offrir plus qu'un accès Internet

Le numérique est à l'origine d'une nouvelle fracture sociale. Selon l'édition 2016 du baromètre numérique du Crédoc, plus de 8 millions de Français (de plus de 12 ans) n'ont pas d'accès Internet à leur domicile. Parmi eux, des gens dans une grande précarité financière, sans emploi, qui vivent avec un budget très serré, mais aussi beaucoup d'actifs, peu ou pas diplômés, aux revenus limités, et des seniors de plus de 70 ans, effrayés par les nouveaux moyens de communication. Ces dernières années, l'exclusion numérique s'est par ailleurs accentuée. En effet, s'il faut avoir un accès aux technologies, il faut aussi savoir les utiliser. Or, dans notre société de plus en plus connectée, scanner un document, remplir un formulaire en ligne ou paramétrer son compte sur un réseau social ne va pas toujours de soi ! Au moins 7 millions d'adultes avouent ainsi être mal à l'aise avec l'utilisation de leur ordinateur. D'ailleurs, ce phénomène d'exclusion numérique s'amplifie avec la dématérialisation des services publics, dont la généralisation est prévue pour 2021. S'inscrire au chômage, compléter sa déclaration de revenus, faire valoir ses droits pour toucher la prime d'activité ou sa pension de retraite, faire une demande de logement social : pour toutes ces prestations, le citoyen doit recourir à Internet (ou est encouragé à le faire). L'enjeu est beaucoup plus fort que celui du simple accès à l'information. Pour tenter d'y remédier, la Commune a mis en place l'Accompagnement Numérique Citoyen à l'Espace Multimédia, qui permet aux Saint-Martinois d'être aidés dans leurs démarches en ligne. Cette offre va évoluer au fil des mois pour s'adapter aux besoins réels des administrés, avec la participation de professionnels du domaine social et de l'emploi. A travers ces nouveaux services, nous agissons ainsi en faveur du maintien des liens économiques et sociaux pour tous.

Groupe de l'opposition - Unis pour l'avenir des Saint-Martinois

Jérôme Santilli - *député suppléant de Monica MICHEL - 06.89.88.07.77*

Lorsque je rédige ce texte (14/11) Mr le Préfet s'apprête à rendre les conclusions de la mission que lui a confiée le Premier Ministre. Dans son rapport il devra renseigner le gouvernement sur le périmètre, les compétences et le financement de la métropole marseillaise.

Depuis le 8 septembre le représentant de l'État a rencontré les élus de la métropole et ceux du Pays d'Arles (PA). Il a donc entendu les «pour» et les «contre» la dissolution du PA au profit de Marseille Pce Métropole.

Pendant cette consultation, 20 des 29 maires du PA se sont résignés à sacrifier les forces et les richesses de celui-ci en faveur du mastodonte métropolitain couvert de dettes et ingérable. Les élus qui défendent encore et toujours notre territoire se font rares! Nous ne sommes plus très nombreux mais nous devons pourtant nous faire entendre d'avantage, nous soutenir mutuellement et être soutenus par la population jusqu'à l'adoption par loi début 2019.

C'est dans cet esprit collectif que nous avons sollicité une consultation citoyenne et que nous avons voté avec la majorité une délibération permettant aux St Martinois de prendre leur destin en main.

Les électeurs sont donc attendus le 2 décembre dans leur bureau de vote.

En conseil municipal j'ai interpellé le maire en précisant que notre groupe souhaitait que vous (administrés) disposiez du même degré d'information que nous (élus) avant de vous rendre aux urnes. Ce dernier a choisi de ne pas organiser de réunion publique sur le sujet contrairement aux 3 autres communes qui consultent. Il n'a pas plus jugé nécessaire de rédiger un document d'information et nous le déplorons sincèrement! Que l'on ne nous parle pas d'argent! La majorité a su dépenser sans compter pour vous faire part de son bilan de mi mandat! Faire des St Martinois des citoyens avertis aurait demandé un peu d'argent, de volonté et beaucoup de travail... c'est vrai et nous étions prêts à en prendre notre part!

Groupe de l'opposition - Plus belle ma ville

A CARGNINO - *0620282803*

Les terribles inondations qui ont eu lieu dans l'Aude nous rappellent notre vulnérabilité face aux aléas climatiques. Le bilan est lourd : 11 morts et 9 blessés graves. Bien sûr, il y a eu la brutalité des phénomènes météo qui ont transformé les rivières en fleuves tumultueux. Mais il y a aussi l'imperméabilisation des sols et le bétonnage des espaces naturels qui nous protègent en freinant et absorbant l'eau. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les élus de la majorité municipale n'ont pas du tout intégré cette culture du risque. Pourtant le danger est bien connu. Le document communal d'information sur les risques majeurs est clair : de très fortes intempéries pourraient provoquer la saturation des différents canaux (Chapelette, Roubine de Raillon...) qui ne draineraient plus les eaux. Ce phénomène entraînerait le ruissellement des eaux qui s'accumuleraient alors dans les points bas de la commune, qui s'inonderait. Rappelons que Saint-Martin est la seule commune de l'ACCM qui ne dispose pas d'un Plan de Prévention des Risques d'Inondation ! Une exception locale en totale contradiction avec les choix pris ces dernières années. Le gigantisme de la zone logistique dont les bassins de rétention sont restés vides suite aux dernières pluies est un exemple frappant. L'urbanisation à tout crin de la ville en est un autre. Avec la construction du contournement autoroutier d'Arles voulu par la majorité, ce sera encore pire. La mise en danger des habitants ne semble pas leur poser problème. Notre commune ignore les dérèglements climatiques que nous vivons. Les émissions de gaz à effets de serre générés par des milliers de camions qui circulent sur la zone logistique, le trafic incessant sur la voie rapide ainsi que celui des véhicules sur la rocade extérieure accélèrent le réchauffement. Aussi, pour dénoncer cela, pousser les décideurs à changer de système, je vous invite à rejoindre la Marche pour le climat qui aura lieu le 08/12 dès 15h00 à Arles.

Permanences

Associations

Maison des Associations - Ligue Contre le Cancer, 1er et 3e vendredis du mois de 10h à 11h sur RDV au 06 76 06 45 62 - SMAC Services, les mercredis de 9h à 12h - Groupes de paroles d'A3 Arles Camargue (aide aux aidants) : renseignements au 07 77 28 85 65 - UNAFAM (Aide à l'entourage des personnes souffrant de troubles psychiques), 2e mercredi du mois, de 15h à 18h sur RDV au 04 90 47 30 37 - **Salle Louis Pélissier** - ARPSM, 4e vendredi du mois de 9h à 11h30 - Mutuelle de France, 1er et 3e vendredis de 9h à 12h - **4 rue des Saules** - Souvenir Français, 1er mardi du mois de 16h à 17h - Médaillés Militaires, 1er lundi du mois, dès 17h30 - FNACA, jeudi de 18h à 20h - Anciens Combattants, 2e vendredi de 18h à 19h - UNACITA, mercredi à 17h30 - **Centre paroissial** - Secours Catholique, le lundi de 9h à 11h (renseignements au 06 83 64 55 87) - **20 rue des Compagnons** - Secours Populaire, le lundi de 8h à 12h tous les 15 jours pour les colis alimentaires, le jeudi de 10h à 12h pour la réception des dons, le mardi et le jeudi de 14h à 16h pour la braderie ouverte à tous, le vendredi de 10h30 à 12h pour la distribution des produits frais. Le local est fermé pendant les vacances scolaires (sauf pour les colis d'urgence sur RDV). **Point Information Jeunesse** (PIJ) - Permanence de l'Armée de l'Air (métiers, recrutement possible...) uniquement sur RDV au 04 90 47 95 55 - Airfobep "quel air est-il ?" : 04 42 49 35 35 - www.airfobep.org

Maison du Citoyen

Avocat, le lundi 3 décembre de 9h à 12h, sans RDV (nombre limité de places) - Notaire, le lundi 10 décembre de 9h à 12h, sans RDV (nombre limité de places) - CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie) le mardi 11 décembre de 9h à 12h sans RDV - CIDFF (Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles) le mercredi 19 décembre de 14h30 à 16h30, sur RDV (pris à l'accueil de la Maison du Citoyen) - Conciliateur de justice : le mercredi 5, le mardi 11 et le mercredi 12 décembre de 14h à 17h, sur RDV (pris à la Maison du Citoyen) - PRO-BTP : les jeudis 13, 20 et 27 décembre de 9h à 12h sans RDV et de 14h à 17h sur RDV (pris au 04 96 20 70 00).

Avant de vous déplacer, n'hésitez pas à vous faire confirmer le maintien des permanences auprès de la Maison du Citoyen au 04 90 47 95 68.

Autres

Conseil Départemental : Martine Amselem, Conseillère Départementale, vous reçoit en mairie le mardi matin sur rendez-vous (à prendre au 04 90 47 17 29 poste 6423) - Mairie de Caphan : Marion Guibert-Estienne, Conseillère Municipale, vous reçoit sur rendez-vous (à prendre au 04 90 96 28 13) - Aide à l'amélioration de l'habitat pour les propriétaires bailleurs et occupants (OPAH) : les jeudis matins des semaines impaires de 9h à 12h au Centre Technique Municipal, 37 avenue de Plaisance. Renseignements au 04 90 49 95 62 - CSO : assistantes sociales de la CAF et de la Direction Générale des Affaires Sociales, MSA, RAM... Renseignements au 04 86 52 03 30.

Retour en images

Soirée ludos ados

Le 26 octobre, la Médiathèque ouvrait ses portes en nocturne pour une soirée de jeux réservée aux enfants et aux ados. Un bon moment de convivialité, très apprécié des participants.

Salon du Vin et du Goût

Les 27 et 28 octobre derniers, plus de 3 000 personnes étaient au rendez-vous de cet événement, mis en place par le Lions Club. Organisateurs, exposants et visiteurs étaient ravis du déroulement de ce Salon, "chaleureux et qui gagne en reconnaissance".

Graine de championne

Fin octobre à Martigues, la jeune Séréna Cazalet a remporté la finale du Kids Rider Bike Challenge, en catégorie 5 ans (en terminant 1re chez les filles et 3e en mixte). Bravo !

Commémoration

Le 1er novembre au cimetière, la Ville rendait hommage aux "Morts pour la France" au travers d'une cérémonie avec dépôts de gerbes.

Course des Révélations

Le programme des courses officielles, organisé cette année par le CTPR, s'est clôturé le 4 novembre dernier avec la course des Révélations. Rendez-vous en mars 2019 pour une nouvelle saison !

Centenaire de l'Armistice

Dimanche 11 novembre, une affluence exceptionnelle était au rendez-vous de la cérémonie militaire organisée au Monument aux Morts. Autour de l'Arbre de la Paix, la commémoration s'est déroulée en présence de nombreux élus et personnalités, dont deux délégations de nos villes jumelles, Markgröningen et Manerbio. Ce rassemblement intergénérationnel, empreint d'émotions, s'est conclu par le chant collégial de l'Ode à la Joie, en plusieurs langues, et par la remise de la Légion d'Honneur à M. René Dray.
Plusieurs autres moments forts ont contribué au succès de cette journée dédiée à la Mémoire : expositions, concert pour la Paix, rencontres...

Retour en images

Rencontres de secteurs

Entre le 6 et le 22 novembre, six rencontres de secteurs ont été organisées. De nombreux sujets y ont été abordés : les travaux en cours et à venir dans les quartiers, les grands projets à voir le jour comme celui du parc de loisirs de la Baisse de Raillon ou encore les enjeux de l'évolution institutionnelle du Pays d'Arles.

Rencontres éducatives de judo

Dimanche 11 novembre, le Fuji Judo a remporté la 1re place des rencontres éducatives de Sénas. Cette compétition rassemblait plus de 200 enfants, venus d'une dizaine de clubs du département. Félicitations !

Goûter gourmand

Le 12 novembre, les producteurs du marché du lundi offraient des douceurs "fait maison" ainsi que des boissons chaudes aux visiteurs. Un rendez-vous qu'ils proposent généralement une fois par mois pour satisfaire les papilles et resserrer les liens.

Donation de Roger Oulion

Le 13 novembre, la Présidente de la section locale de la Ligue Contre le Cancer présentait les 50 tableaux offerts par Roger Oulion à l'association. Les bénéfices de leur vente ont été reversés au profit de la recherche contre le cancer.

MFR Color

Avec plus de 250 participants enregistrés, cette course ludique et solidaire, organisée le 14 novembre à la Baisse de Raillon par la Maison Familiale Rurale, a remporté un vif succès.

Concert de Mathieu Sempéré

Le 16 novembre, l'un des membres des Stentors s'est produit sur la scène du Galet. Accompagné d'un pianiste et d'un accordéoniste, il a présenté un répertoire de chansons variées mettant en valeur sa voix de ténor.

Jusqu'au 8 décembre

Collecte de jouets
Organisée par la maison de retraite Korian La Rimandière au profit du Secours Populaire. Les personnes souhaitant faire don de jeux, jouets ou peluches en bon état de marche ou d'usage peuvent les apporter au 10 rue Alphonse Daudet.
Renseignements : 04 90 47 85 00

Jusqu'au 12 décembre

Maisons décorées de Noël
Concours organisé par le Conseil Municipal des Jeunes. Les formulaires d'inscription sont disponibles à l'accueil de la mairie ou sur le site Internet de la ville : www.saintmartindecrau.fr

Jusqu'au 16 décembre

Ma lettre au Père Noël
Une boîte aux lettres dédiée au courrier du Père Noël est installée au Bureau d'Information Touristique.
Voir pages 9 et 10

Vendredi 30 novembre

Marché de Noël de la MFR
De 14h30 à 17h30, les élèves et des producteurs locaux proposeront diverses spécialités gourmandes. Entrée libre
Renseignements : 04 90 49 17 52

30 novembre et 1er décembre

Café rencontre
Organisé par "l'Aiguille créative" de 9h30 à 18h à la salle l'Oustau. Les membres de l'association présentent leurs travaux de couture autour d'une boisson chaude et de pâtisseries. Entrée libre

Samedi 1er décembre

Séance de dédicaces
De 10h à 12h30 et de 15h à 18h, l'auteur saint-martinois Philippe Huart sera présent à l'espace librairie du Super U pour dédicacer son roman "L'ange de midi".

Bourse aux jouets
Organisée par le CSO, de 10h à 17h aux salles Mistral et Aqui Sian Bèn.
Renseignements : 04 86 52 03 30

Concert de Blond & Blond & Blond
A 21h au CDC. Les frère et sœurs Tø, Gläer et Mår chantent ensemble depuis leur tendre enfance. Le trio scandinave nourrit une curiosité insatiable pour la France et un amour immodéré pour les classiques connus et moins connus de notre répertoire. Avec le spectacle *"Hømåj à la chonson française"*, ils interprètent, réécrivent et détournent leurs chansons préférées avec une singularité surprenante.
Tarifs : 19 et 22 €.
Renseignements : 04 90 47 06 80

Mercredi 5 décembre

Histoires pour p'tites z'oreilles
A 10h à la Médiathèque, pour les tout-petits de 0 à 3 ans. Inscriptions indispensables.
Réservations : 04 90 47 27 49

Commémoration patriotique
Hommage aux morts pour la France durant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie. A 11h30, défilé du parvis de la mairie jusqu'au Monument aux Morts, devant lequel se déroulera la cérémonie.

Expositions

Jusqu'au 2 décembre
Photo Club de la Crau
Dans le cadre de la 5e édition du French Digital Tour, une série de photographies proposée par l'association est à découvrir dans le hall du Centre de Développement Culturel (CDC).

Jusqu'au 28 décembre
"Peintures, photographies et bois flotté"
La MCN accueille les peintures de Michel Racois, les photographies de Sylvie Muller et les créations en bois flotté de "Grandeur Nature Camargue". L'association Photos Passion expose par ailleurs au rez-de-chaussée de la structure.

Du 1er décembre au 28 février
"Les laro-limicoles"
Pour sa nouvelle exposition temporaire, la Maison de la Crau invite le public à découvrir les laro-limicoles coloniaux, des espèces d'oiseaux protégés.

Du 4 décembre au 5 janvier
"L'ogresse aux longues oreilles"
La Médiathèque accueille les créations plastiques et une mise en scène des illustrations originales du livre de Pascale Roux, *"L'Ogresse aux longues oreilles"*, paru aux éditions Grandir.
Voir pages 9 et 10

Du 4 décembre au 6 janvier
"La Fabrique des phénomènes"
Dans le cadre du programme *"En attendant Noël..."*, le CDC accueille les œuvres d'un collectif d'artistes. Les sculptures, illustrations et peintures ont toutes trait à l'univers des comics et des mangas.
Voir pages 9 et 10

Samedi 15 et dimanche 16 décembre
Créations de Sophie Bernard Viau
A l'occasion du marché de Noël, l'artiste saint-martinoise présente ses nouvelles créations au Bureau d'Information Touristique.
Voir pages 9 et 10

Agenda

Retrouvez toutes les informations

Stage de robotique
De 10h à 12h à l'Espace Multimédia. Ce stage se poursuivra sur deux autres matinées, les 12 et 19 décembre (mêmes horaires). A partir de 9 ans. Inscriptions indispensables.
Renseignements : 04 90 47 95 56

Vendredi 7 décembre

La Crau et ses oiseaux
Sortie gratuite. Départ à 9h de la Maison de la Crau.
Renseignements : 04 90 47 02 01

Tournée des chants de Noël
A 20h à l'Eglise. Concert gratuit, nombre limité de places.
Voir pages 9 et 10

Soirée Frissons
A 20h au cinéma Le Galet. Projection de deux films d'épouvante : "Halloween" et "La nonne".
Tarif : 10 € la soirée
Renseignements : 04 90 47 06 80

Samedi 8 décembre

Les Frères Colle
A 15h, salle du Galet. Spectacle de Noël artistique mêlant musique, jonglerie et humour. Talent, fantaisie et fougue sont au cœur de l'univers original et performant des Frères Colle. A découvrir en famille.
Tarifs : 15 et 18 €
Renseignements : 04 90 47 06 80

Mercredi 12 décembre

Nourrissage des canards
A 15h30 sur l'îlot de l'arboretum Le Jardin de Gaston. Animation proposée par le Bureau d'Information Touristique et le service des Espaces Verts.

Les 13 Souris de Noël
A 10h30, la Médiathèque présente un conte musical pour les enfants de un à trois ans. Animation gratuite.
Réservations indispensables : 04 90 47 27 49

Le Secret de Noël
A 16h30 à la Médiathèque, la Cie "Bleu comme" présente les aventures de Nono et de sa petite sœur qui s'apprêtent à vivre d'incroyables aventures. Une invitation au rêve et à la magie de Noël qui laissera une grande part à l'interactivité avec le public. A partir de 4 ans. Animation gratuite.
Réservations indispensables : 04 90 47 27 49

Du 14 au 31 décembre

Patinoire
Installée sur le parking des Saules. Tarif : 1 € l'entrée avec prêt de patins
Retrouvez les horaires d'ouverture en page 10

Du 15 au 31 décembre

La Provence en miniature
L'artiste Angevic installe sa crèche traditionnelle et son village provençal à côté de la patinoire.

Les 15 et 16 décembre

Marché de Noël
Samedi de 10h à 20h et dimanche de 10h à 19h au parking des Saules.
Voir pages 9 à 11
Renseignements : 04 90 47 98 40

Salon des Arts
Samedi de 10h à 19h et dimanche de 10h à 18h à la salle des Fêtes. Ce 9e Salon des Arts, organisé par l'association "L'Art et la Manière", accueillera une trentaine d'exposants utilisant des matériaux différents. Ils présenteront leurs créations 100% "fait main" et "made in France", autant d'idées de cadeaux originales pour les fêtes de Noël. Comme chaque année, l'association fera un don aux Restos du Cœur de la ville. Entrée libre.
Renseignements : 06 83 29 71 61

Concours de tir à l'arc
A l'initiative des Archers Saint-Martinois, ce concours qualificatif spécial jeunes se tiendra à la Halle des Sports.

Samedi 15 décembre

Portes ouvertes du Lycée Saint-Charles
De 13h30 à 17h30 sur place.
Voir encart en page 17

Atelier "Ma déco de Noël"
De 9h à 12h au CDC. Marie-Pierre Llorca apprendra aux enfants à réaliser de jolies décorations de Noël en papier féérique.
A partir de 6 ans. Tarif : 16 € l'atelier de 3h (15 places)
Renseignements : 04 90 47 06 80

"Mon premier ciné"
A 16h, le cinéma Le Galet propose le film "La chasse à l'ours" (à partir de 3 ans). "Chaussons nos bottes et partons à l'aventure pour attraper des ours, parcourir des forêts, traverser des rivières... Même en hiver, tout est possible pour nos petits héros intrépides !".
Durée : 43 minutes. Tarif : 5 € (goûter compris)
Renseignements : 04 90 47 06 80

Feu d'artifice
Rendez-vous à 17h30 devant le Bureau d'Information Touristique, pour la distribution des lampions, avant de défiler jusqu'au stade, où sera tiré le feu vers 18h.
Voir pages 9 à 11

Concert du Chœur Saint-Martin
A 18h30 à l'Eglise, les membres de la chorale interprèteront un large répertoire de chants traditionnels de Noël. Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

Dimanche 16 décembre

Fabrication de santons
Ateliers animés par Cristine Darc au Bureau d'Information Touristique.
Inscriptions obligatoires jusqu'au 12 décembre : 04 90 47 98 40
Voir pages 9 et 10

Lundi 17 décembre

Dégustation de vin chaud
De 16h à 19h sous la Grande Halle, les producteurs locaux vous offriront des boissons chaudes (vin et jus de fruits). Notez qu'il n'y aura pas de marché les lundis 24 et 31 décembre.

Mardi 18 décembre

Connaissance du monde
A 18h30 au CDC, découvrez le documentaire "Corse sauvage, le terroir et le maquis", diffusé en présence d'un des réalisateurs. Tarifs : 7 et 10 €
Renseignements : 04 90 47 06 80

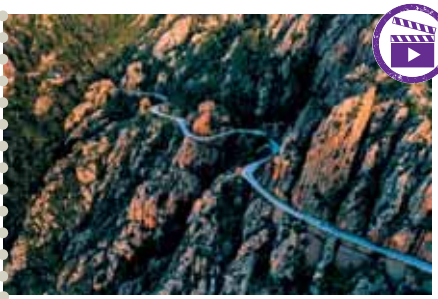

Mercredi 19 décembre

Animaux de la Crau
Animations proposées par la Maison de la Crau à 14h. Tarif : 5 €
Inscriptions : 04 90 47 02 01
Voir pages 9 et 10

Raconte-moi une histoire
A 16h30 à la Médiathèque. Conte de Noël pour les enfants à partir de 3 ans. Entrée libre
Renseignements : 04 90 47 27 49

Samedi 22 décembre

Un mouton dans mon pull
A 17h30 au CDC. Spectacle de marionnettes pour les petits à partir de 2 ans. Au printemps, le mouton se déshabille et tandis qu'il refait sa toison, il nous laisse pour l'hiver une couverture blanche, comme un champ de neige. Tarif : 8 €
Inscriptions ou renseignements : 04 90 47 06 80

Dimanche 23 décembre

Un dimanche féérique
Un après-midi ambiance Noël au cinéma. A 15h, Ciné-goûter avec "Mimi et Lisa : Les lumières de Noël". A partir de 6 ans. Durée : 47 minutes. Tarif : 5 € (goûter compris). D'autres films seront à voir en famille aux séances de 16h et 18h. Tarif de la séance : 4 €
Renseignements : 04 90 47 06 80

Samedi 29 décembre

Les Contes affamés
A 16h à la Médiathèque, la conteuse Martine Bataille entraîne les enfants et leurs parents dans l'univers fantastique et poétique des ogres et des monstres. A partir de 6 ans. Animation gratuite, inscriptions indispensables.
Réservations : 04 90 47 27 49

Lotos *Salle Mistral*
Dimanche 2 décembre à 16h
Club Taurin Paul Ricard
Dimanche 16 décembre à 16h
Handball Saint-Martinois
Mercredi 26 décembre à 18h
Saint-Martin XIII

Le coup de cœur de la Médiathèque
DVD : "L'Ile aux chiens" de Wes Anderson (2018)
Sous prétexte d'une épidémie de grippe canine, le maire de Megasaki ordonne la mise en quarantaine de tous les chiens de la ville. Ils sont emprisonnés sur une île poubelle. Le jeune Atari, 12 ans, vole un avion et se rend sur "l'Ile aux chiens" pour rechercher son fidèle compagnon. Aidé par une bande de cinq chiens intrépides et attachants, il découvre une conspiration qui menace la ville. Dans cette aventure canine (au poil) pleine de fantaisie et aux sous-entendus politiques savoureux, on retrouve toute la beauté et la finesse de l'animation "stop motion". A partir de de 8 ans.

SAINT-MARTIN DE CRAU

L'Italie fait son cinéma

du 9 au 30 janvier 2019 au CDC

CINEMA ITALIEN

COMITE DE JUMELAGE

SAINT-MARTIN DE CRAU — MANERBIO

Organisé par le Comité de Jumelage Saint-Martin de Crau/Manerbio

En partenariat avec le CDC & la Médiathèque

Vente des tickets de cinéma au CDC, aux tarifs habituels

Renseignements au 04 90 47 06 80

Médiathèque Municipale — C.D.C. Centre de Développement Culturel — Crédit Mutuel — L'UAI — Soleil fm 96.3